IAEA

L'atome pour la paix

الوكالة الدولية للطاقة الذرية
国 际 原 子 能 机 构
International Atomic Energy Agency
Agence internationale de l'énergie atomique
Международное агентство по атомной энергии
Organismo Internacional de Energía Atómica

Vienna International Centre, PO Box 100, 1400 Vienna, Austria
Phone: (+43 1) 2600 • Fax: (+43 1) 26007
Email: Official.Mail@iaea.org • Internet: http://www.iaea.org

In reply please refer to: J0-TR-46166
Dial directly to extension: (+431) 2600-26558

Le Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) présente ses compliments aux ministères des affaires étrangères des États Membres de l'AIEA et a l'honneur de leur demander d'attirer l'attention des autorités gouvernementales compétentes sur le prochain **atelier international sur la culture de sécurité nucléaire**, qui se tiendra à Helsinki (Finlande), du **8 au 10 octobre 2013**.

L'atelier a pour objet : i) de promouvoir la culture de sécurité nucléaire au niveau des décideurs pour renforcer leur adhésion et leur participation à l'amélioration de la sécurité nucléaire ; ii) de communiquer aux participants des informations sur la manière dont ils peuvent renforcer la sécurité nucléaire dans leurs pays respectifs ; et iii) d'examiner l'expérience de divers organismes nationaux en ce qui concerne le renforcement de la culture de sécurité nucléaire ainsi que les mesures prises pour soutenir leurs activités y afférentes.

La notice ci-jointe donne de plus amples détails sur l'atelier.

Celui-ci se tiendra en anglais.

Les États Membres sont invités à proposer jusqu'à deux personnes pour y participer. Les participants proposés devraient être des décideurs et/ou de hauts responsables d'organismes de réglementation nationaux ou d'autres organisations et établissements qui contribuent au maintien et au renforcement de la sécurité dans les installations nucléaires et dans le cadre d'activités connexes. Les États Membres sont vivement encouragés à proposer des femmes qualifiées.

L'AIEA n'est normalement pas en mesure de prendre à sa charge les frais de voyage et autres dépenses des participants à l'atelier. Elle dispose toutefois de fonds limités pour payer une partie des frais de participation de certains d'entre eux. Cette aide peut en principe être accordée, sur demande expresse, à un participant par pays, à la condition que, de l'avis de l'AIEA, ce dernier apporte une contribution importante à l'atelier ainsi qu'aux dispositions de son pays en matière de sécurité nucléaire. La demande d'aide financière doit être faite au moment de la demande de participation.

Il convient de noter que l'AIEA ne verse aucune compensation en cas d'endommagement ou de perte d'effets personnels. Par ailleurs, elle ne prend pas à sa charge l'assurance maladie des participants aux réunions, ateliers ou cours, ni des consultants. Il est donc recommandé de s'assurer à titre individuel. Toutefois, l'AIEA prend à sa charge une assurance couvrant les accidents et les maladies clairement imputables aux travaux exécutés pour son compte.

Les candidatures devront être adressées par les voies officielles habituelles, au plus tard le **10 septembre 2013**, à l'attention du secrétaire scientifique de l'atelier, M. Fumitaka Watanabe, Bureau de la sécurité nucléaire, Département de la sûreté et de la sécurité nucléaires, AIEA, Centre international de Vienne, B.P. 100, 1400 Vienne (Autriche) (tél. : +43 1 2600 26558 ; fax : +43 1 2600 29299 ; mél. : F.Watanabe@iaea.org). Une copie doit également être envoyée à la secrétaire administrative de l'atelier, M^me^ Alya Faris-Elmorsy (A.Faris@iaea.org). Le nom complet et les coordonnées détaillées (adresses postale et électronique, numéros de téléphone et de fax) des personnes proposées devront y être indiqués.

Le Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique saisit cette occasion pour assurer les ministères des affaires étrangères des États Membres de l'AIEA de sa très haute considération.

27 août 2013

Pièces jointes (en anglais seulement) : Notice d'information

Formulaire de candidature